



## Histoire d'eau

Voici contée la longue histoire des waterings. Celle-ci s'apparente au mythe de Sisyphe : maintes fois érigées et autant détruites !

Petite leçon de vocabulaire pour commencer : « water » signifie « eau » et « ring » « cercle ». Mais d'une façon générale, les waterings désignent l'ensemble des terres compris dans le triangle Saint-Omer, Calais, Dunkerque, correspondant à l'ancien delta de la rivière l'Aa. Aujourd'hui c'est une vaste plaine maritime de 85 000 ha dont le niveau moyen des terres est inférieur au niveau moyen de la mer.



Vis sans fin.

(quatre dans le Nord et neuf dans le Pas-de-Calais). Ce sont des associations forcées de propriétaires qui entretiennent plus de 1 500 km de watergangs et environ une centaine de stations de pompage.



L'eau dans la ville à Grande-Synthe.

Pour obtenir ce résultat, il a fallu entreprendre des travaux d'assèchement et de drainage des terres situées sous le niveau moyen de la mer. En 1169, le Comte de Flandre Philippe d'Alsace crée par ordonnance les Waterings. Il instaure un réseau de canaux de drainage et d'irrigation – les watergangs – sur le principe de la mise hors d'eau : il s'agit d'écouler l'eau à marée basse et d'empêcher l'eau de venir recouvrir les terres à marée haute. Au fur et à mesure des siècles, inondations, raz-de-marée, guerres réduisirent ces efforts à néant. Aujourd'hui, de nombreux organismes interviennent dans la gestion des écoulements et notamment les Sections des Waterings

A Grande-Synthe, les nouvelles technologies en matière d'assèchement des terres ont permis d'accroître le centre ville.



Le Noord-Gracht.

# à PIED dans le NORD

## Flandre Côte d'Opale



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Bourbourg** : Ancienne prison du XVII<sup>e</sup> s. – balades en barques, bicyclettes nautiques en saison – visites guidées de l'église Saint-Jean Baptiste du Vieux Bourbourg (03.28.65.83.83).

**Cappelle le Grande** : Planétarium (03.28.60.14.51/ 03.28.60.50.95).

**Dunkerque** : Musée portuaire (03.28.63.33.39), musée des Beaux-Arts (03.28.59.21.65), mémorial du souvenir (03.28.66.79.21), palais de l'univers-planétarium (03.28.60.14.51), Fonds Régional d'Art Contemporain Nord-Pas de Calais (03.28.65.84.20), activités nautiques (catamaran, optimist, char à voile) (03.28.28.27.27), pêche en mer et activités nautiques (03.28.58.10.10), visites guidées du beffroi, du port en bateau et des villas malouines (03.28.66.79.21), atelier-boutique « Création cuir » sur rendez-vous (03.28.51.16.80), aquarium (03.28.59.19.18).

**Grande-Synthe** : Le Pythouck : espace naturel protégé, parcours de santé, (animations derniers wend/ mois) (03.28.21.64.24).

**Pitgam** : Visites du moulin « Den Leeuw » en saison (03.28.62.10.90).

### Manifestations annuelles

**Bourbourg** : Cortège des géants Gédéon, Arthurine et Florentine en juin (03.28.65.83.83).

**Coudekerque-Branche** : Fête de la Nature en août-septembre (03.28.29.25.25).

**Dunkerque** : Carnaval en février-mars (03.28.66.79.21), « Trophée des sables » – course en chien de traîneau en mars (03.28.26.27.02), Marathon des Dunes de Flandre (03.28.27.11.12), « Les 4 Jours de

Dunkerque » en mai (03.28.63.76.99), Fête de la Mer et du Nautisme (03.28.63.33.39), « Jazz Opal », « Un tour avant le tour » en juin, « La citadelle en bordée » en juillet (03.28.66.79.21), festival de la Côte d'Opale en juillet (03.21.30.40.33), « Nuit de Malo » et festival de la mouette rieuse en août, bénédiction de la mer en août (03.28.66.79.21), les boucles Dunkerquoises en septembre (03.28.26.27.02), Fête de la Saint-Martin en novembre (03.28.26.27.62).

**Grande-Synthe** : Salon du modélisme en janvier (03.28.21.69.93), Carnaval (bals adultes/enfants) en février-mars (03.28.27.84.10/ 03.28.21.79.81), Saint-Eloi Expo en novembre (artisanat) (03.28.23.65.50).

**Loon Plage** : Carnaval (bandes et bals) en février, festival de musique traditionnelle « Hellindeboom » en juillet et Fête de la Saint-Martin en novembre, (03.28.27.39.00).

« **RDV Nature et Patrimoine** » : Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« **Retables de Flandre** » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

### Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

### Renseignements

**Office de Tourisme de Dunkerque - Dunes de Flandre** : 03.28.66.79.21.

**Office de Tourisme de Grande Synthe** : 03.28.27.84.10.

**Office de Tourisme de Loon-Plage - Rives de l'Aa** : 03.28.27.39.00.

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

[www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général  
Département du Nord

# à PIED dans le NORD

## Flandre Côte d'Opale



### N° 3

## Circuit du Noord-Gracht Grande-Synthe (5 km - 1 h 40)



L'eau dans la ville à Grande-Synthe.

①

**Randonnée Pédestre**  
**Circuit du Noord-Gracht** : 5 km

⌚ **Durée** : 1 h 40

➔ **Départ** : Grande-Synthe, place François Mitterrand, à proximité de la Maison Communale

🟡 **Balises** : Balisage jaune sur écusson rouge

📖 **Carte IGN** : plan de ville de Dunkerque et son agglomération

### L'avis du randonneur :

*Circuit familial qui parcourt les quartiers de Grande-Synthe au sein desquels la ville a su mettre en valeur la présence de l'eau. Praticable toute l'année, la meilleure période s'étale d'avril à septembre, pour l'éveil de la nature et les décorations fleuries.*



Gallinule poule d'eau.

Rédactrice : Aline Adck - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 4, 5 : M. Watteau - 2 : T. Tancrez - 3 : P. Houzé



Conseil Général  
Département du Nord



# Circuit du Noord-Gracht

(5 km - 1 h 40)

Départ : Grande-Synthe, place François Mitterrand, à proximité de la Maison Communale

**1** Prenez la direction du Coq. Au feu, tournez à gauche puis, à droite, longez la berge du canal du Courghain jusqu'au lac du même nom.

**2** Arrivé au lac du Courghain, suivez à droite l'allée piétonne du lac.

**3** Traversez le boulevard des Fédérés, pour rejoindre la voie Léon Blum et la place du Courghain. *Observez les lions des Flandres et les façades néo-flamandes des bâtiments.*

**4** A l'extrémité de la place, avant le passage sous immeubles, allez à gauche, franchissez la passerelle, longez la salle de sport. Descendez un escalier et récupérez de nouveau le cours du canal puis les plans d'eau. Coupez l'avenue de la polyclinique.

**5** Franchissez le pont Martin puis traversez à gauche le lotissement. Le GR Littoral part à droite rejoindre le circuit du Puythouck. Tournez à gauche et empruntez l'allée piétonne Francisco Ferrer qui se prolonge en venelles entre jardins et maisons.

**6** Allée F. Ferrer, sur la terrasse, prenez à gauche. Descendez l'escalier et rejoignez à droite les berges du Noord-Gracht.

**7** Traversez de nouveau le boulevard des Fédérés (passage piéton) et longez à droite le lac du Courghain. A gauche, traversez le « Verger à Fleurs ». *Cet espace est une prairie naturelle où vous pourrez observer la présence de plantes « sauvages » (bouton d'or, trèfle des prés, carotte sauvage, picris). Au bout, empruntez à droite la passerelle métallique. Suivez à droite l'allée Jules Vallès. Au stop, continuez à droite.*

**8** Passez sous les Portes du Soleil ; au rond-point du Moulin, récupérez à gauche la rue de la Haye puis à droite le chemin piétonnier qui longe le lac du Moulin et mène à l'entrée du parc urbain.

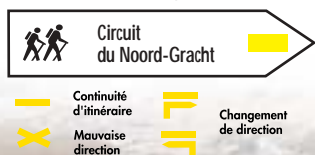
**9** Empruntez le pont et pénétrez dans le parc urbain du Moulin. Profitez de la variété des massifs de rosiers en suivant la première allée sur votre gauche. Au croisement suivant, prenez le chemin face à vous et sortez sur le parking du lieu musical.

**10** Prenez à gauche la rue de la Haye et, avant le pont, rejoignez à droite le plan d'eau du Moulin puis le Quai aux Fleurs.

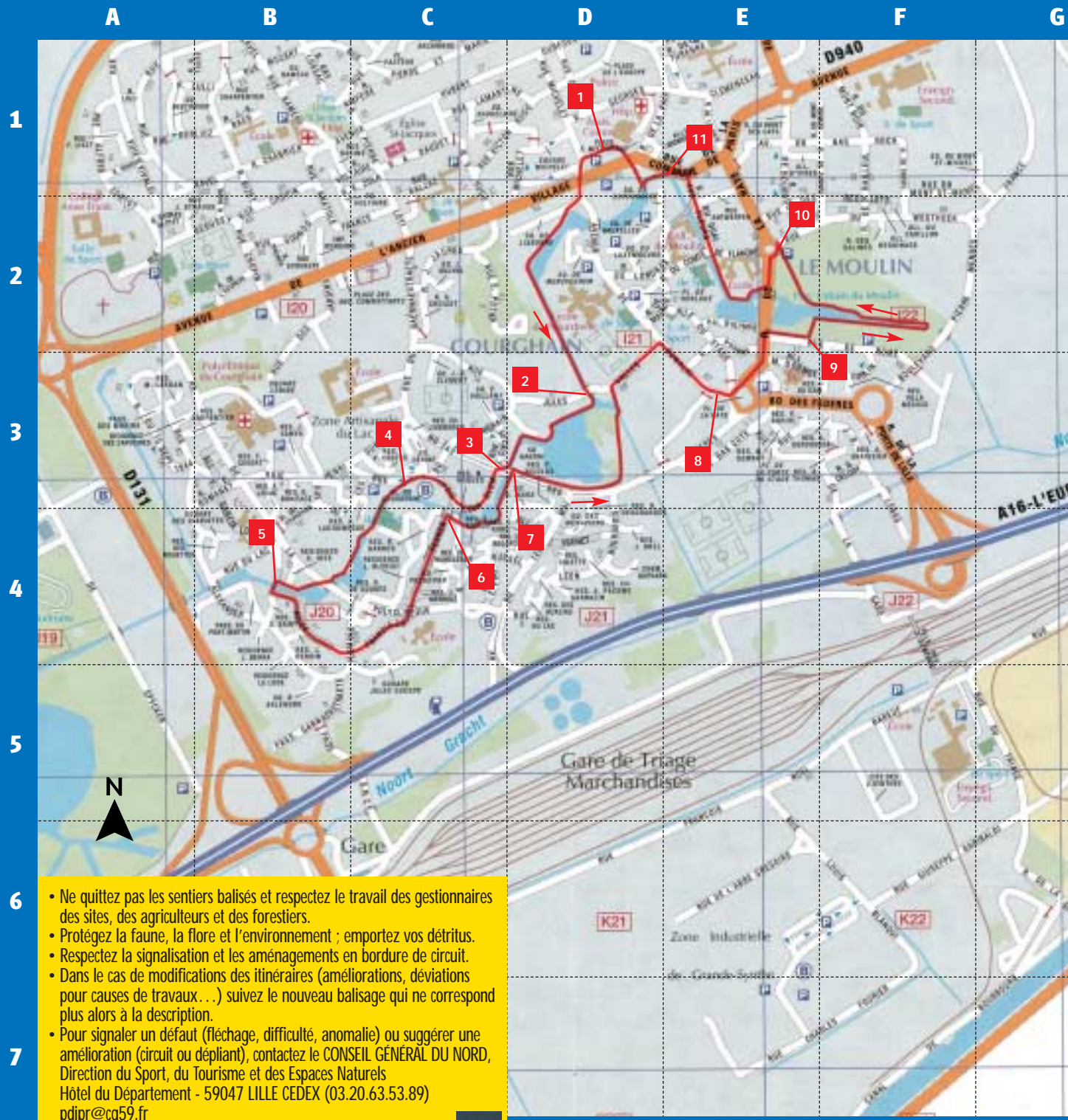
**11** Allez à gauche, suivez le balisage, et longez à droite une dernière fois le Noord-Gracht. Au pont, retrouvez à droite la place Mitterrand.

## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 125 250 m



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels  
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)  
pdipr@cg59.fr